

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 02 AVRIL 2015**

Délibération
n° 2015.04.129

**Economie de l'Image
et du Numérique -
Appel à Projet French
Tech : engagement
du GrandAngoulême**

LE DEUX AVRIL DEUX MILLE QUINZE à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 mars 2015**

Secrétaire de séance : Xavier BONNEFONT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Mireille BROSSIER à Guy ETIENNE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Martine FRANCOIS ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Isabelle LAGRANGE à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Michel GERMANEAU, Annie MARAIS à André LANDREAU, Annie MARC à Isabelle FOSTAN, Catherine PEREZ à Fabienne GODICHAUD, Olivier RIVIERE à Patrick BOURGOIN, Vincent YOU à Philippe VERGNAUD

Excusé(s) :

Jacques DUBREUIL

Absent(s) :

Mireille BROSSIER, Samuel CAZENAVE, Martine FRANCOIS ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine PEREZ, Olivier RIVIERE, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 AVRIL 2015

**DELIBERATION
N° 2015.04.129**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

**ECONOMIE DE L'IMAGE ET DU NUMERIQUE - APPEL A PROJET FRENCH TECH :
ENGAGEMENT DU GRANDANGOULEME**

Le GrandAngoulême initie et met en œuvre un programme de soutien à l'économie et à l'emploi. Dans ce cadre, le soutien à la transition numérique des entreprises du territoire est l'une des orientations fortes qui devra être développée.

Des programmes sont d'ores et déjà lancés tels que l'appel à projets Produits du Futur, la participation et l'accueil des équipes de préfiguration du pôle de compétitivité régional image, numérique et design ou le renforcement de l'action de l'association des professionnels du numériques (SPN) sur le territoire.

L'Initiative French Tech qui a été créée et lancée fin 2013 par l'Etat, s'inscrit dans cette démarche globale.

En effet, la « French Tech » désigne tous ceux qui travaillent dans ou pour les start-up françaises en France ou à l'étranger. Les entrepreneurs en premier lieu, mais aussi les investisseurs, ingénieurs, designers, développeurs, grands groupes, associations, médias, opérateurs publics, instituts de recherche... qui s'engagent pour la croissance et le rayonnement international des start-up.

« La French Tech » est une marque, emblème de tous les acteurs français de la scène tech, qui ouvre des facilités aux entreprises pour des stratégies d'internationalisation.

La transition numérique est fortement associée à ce mouvement qui repose sur une démarche de labellisation d'écosystèmes remarquables en régions, appelés « Métropoles French Tech ».

L'objectif du label consiste à mailler la France par un réseau de quelques écosystèmes attractifs, les "Métropoles French Tech", qui concentrent tous les ingrédients (culture entrepreneuriale, talents, maîtrise technologique, financement, etc.) répondant aux besoins des start-ups françaises, des investisseurs et des talents étrangers.

Aujourd'hui, neuf écosystèmes ont reçu le label Métropole French Tech.

En région, le SPN -association des professionnels du numérique- a décidé de se saisir de ce programme et propose de déposer un dossier de candidature régional porté par les 4 agglomérations (Niort, Poitiers, La Rochelle, Angoulême), le conseil régional et Aire 198.

Le coût financier du dépôt de candidature sera pris en charge par le conseil régional et Aire 198, les agglomérations mobiliseront leurs ressources humaines.

Au regard de son intérêt en terme de :

- dynamique générée autour de l'écosystème numérique régional
- de retour marketing pour le territoire
- de cohérence avec nos programmes de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat
- de lien avec notre accélérateur « start up Angoulême » en cours de constitution

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 3 mars 2015,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président à se joindre aux 3 autres agglomérations, au conseil régional et à Aire 198 pour le dépôt d'un dossier de candidature visant à obtenir le label Métropole French Tech ainsi qu'à signer tout document afférent.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 avril 2015	<u>Affiché le :</u> 09 avril 2015